

DEC21100DAJ

**Décision du 6 décembre 2021 portant renouvellement du mandat de M. Jean-Pierre BIDANEL en qualité de
Chef de Département adjoint du Département GA**

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 14 décembre 2017 portant nomination de M. Jean-Pierre BIDANEL, en qualité de Chef de Département adjoint du Département « Génétique Animale » pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2018,

Vu la décision du 1^{er} janvier 2020 (note de service n°2020-03) fixant la liste et les missions des départements de recherche de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 22 novembre 2021 portant renouvellement du mandat de Mme Edwige QUILLET, en qualité de Cheffe du Département GA pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2022,

Décide :

Article 1 :

A compter du 1^{er} janvier 2022, M. Jean-Pierre BIDANEL, Directeur de Recherche de 1^{ère} classe, est renouvelé dans ses fonctions de Chef de Département Adjoint du Département GA pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 6 décembre 2021

Le Président de l'Institut national de recherche pour
l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

